

LETTRE D'INFORMATION
DU SYNDICAT MIXTE
LOT-ET-GARONNE NUMÉRIQUE
#1 JANVIER 2016

connexions

La révolution numérique est en marche ! Elle s'accomplit à vitesse accélérée modifiant profondément l'économie, la manière de communiquer entre les individus, notre rapport à la distance et au temps.

En quelques années, la desserte numérique est devenue un enjeu essentiel de développement des territoires, répondant à un besoin vital des entreprises, des collectivités et des particuliers.

Car le risque est réel d'une fracture numérique si l'on en reste à une simple logique libérale de déploiement des réseaux. En effet, celle-ci privilégie de fait des secteurs urbains concentrant un grand nombre possible de connexions au détriment de territoires ruraux jugés peu rentables.

Pour conjurer cette perspective, le Département a rassemblé l'ensemble des collectivités et acteurs concernés en créant le syndicat mixte départemental « Lot-et-Garonne numérique » dédié au déploiement du très haut débit. Sa mission, clairement définie dans le cadre du plan gouvernemental France Très Haut Débit, vise à raccorder l'ensemble des foyers lot-et garonnais à la fibre optique, à moyen et long terme, et à garantir du haut débit pour tous à court terme.

Le temps de l'action est venu. Cette lettre vous en détaille tous les aspects et leur déclinaison dans un calendrier précis.

Mon engagement en la matière est total, aussi bien en tant que président du Département que sénateur. Dans le prolongement du rapport parlementaire que j'ai remis à la ministre en charge du Numérique, j'ai noté avec satisfaction que la récente loi Macron s'inspirait largement sur le sujet de mes préconisations. Aussi, je suis mobilisé sur les évolutions législatives en faveur d'une meilleure couverture en téléphonie mobile et d'un accès facilité au numérique.

Les choix faits en Lot-et-Garonne sont les bons ; ils mobilisent des financements exceptionnels qui nous permettront de réaliser pleinement notre ambition aux échéances fixées. Ainsi, nous pouvons regarder l'horizon numérique avec sérénité. ”

Deux solutions complémentaires pour répondre le plus vite possible aux besoins tout en maîtrisant les coûts :

- 1 6 à 20 Mbit/s** dès fin 2016 sur l'ensemble du territoire par voie hertzienne
- 2 100 Mbit/s** minimum pour tous avec le déploiement de la fibre optique à 10 ans

PIERRE CAMANI

Président du Syndicat mixte
« Lot-et-Garonne numérique »,
Président du Conseil départemental



Lot-et-Garonne
numérique

Un objectif : offrir aux Lot-et-Garonnais le plus vite possible des débits adaptés aux nouveaux usages

Dès 2006, le Département s'est engagé dans le désenclavement numérique du Lot-et-Garonne à travers un plan de déploiement du haut débit par voie hertzienne.

Dans la continuité de cette démarche volontariste, en 2011, la collectivité a élaboré et adopté un Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN).

Innovant en Aquitaine et stratégique pour le Lot-et-Garonne, ce document cadre a conduit en 2014 à la création d'un syndicat mixte départemental. Maître d'ouvrage du réseau d'initiative public très haut débit, cette structure rassemble l'ensemble des acteurs publics mobilisés pour le « Lot-et-Garonne numérique » : l'Europe, l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental, le syndicat départemental d'électricité et d'énergie (SDEE47), le syndicat des eaux (eau47), le centre de gestion et l'ensemble des 16 communautés de communes et d'agglomération de Lot-et-Garonne.

La multiplication des usages du numérique exige des débits croissants et expose les territoires ruraux à une nouvelle « fracture numérique ».



Dès à présent, des solutions de sécurisation et de montée en débit du réseau hertzien existant sont déployées.

Ainsi, fin 2016, les Lot-et-Garonnais pourront déjà bénéficier d'un réseau haut débit plus performant.



Le Département s'est par ailleurs fixé pour ambition de couvrir l'ensemble du territoire en fibre optique d'ici 10 ans.

Le syndicat mixte « Lot-et-Garonne numérique » : un outil consensuel et fédérateur pour faire avancer notre département

LE BUREAU

Président

Pierre Camani

Vice-présidents

Jean Dionis du Séjour, *Agen Agglomération*

Marc Tranchard, *Agglomération du Grand Villeneuvois*

Patrick Guillemoteau, *Région Aquitaine*

Jean Gallardo, *Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energie*

Membres associés

Gaëtan Malange, *Val de Garonne*

Agglomération

Guy Clua, *SDEE47 et association des maires ruraux*

Secrétaire

Jacques Bilirir, *Département de Lot-et-Garonne*

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Présidents

Jacques Bilirir, *Commission du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique*

Jean Dionis du Séjour, *Commission de suivi des projets de déploiements privés*

Jean-Marie Lenzi, *Commission des projets de déploiements publics*

Rachel Castex, *Commission coopération et de mutualisation régionale*

LES MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL

t : titulaire / s : suppléant(e)

Représentants des 16 Communautés de Communes et d'Agglomération de Lot-et-Garonne

Agen Agglomération

Jean Dionis du Séjour (t) Jean-Marc Colin (s)

Communauté de communes du Val d'Albret

Philippe Barrère (t) Jean-Louis Molinié (s)

Communauté de communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord

Marcel Calmette (t) Laurence Rouchaud (s)

Communauté de communes de Penne d'Agenais

Rachel Castex (t) Daniel Thuin (s)

Communauté de communes des Coteaux et des Landes de Gascogne

Michel Darouman (t) Claude Binet (s)

Communauté de communes du Pays de Duras

Bernadette Dreux (t) Joël Kleiber (s)

Communauté de communes du canton de Prayssas

Philippe Lagarde (t) Jacqueline Seignouret (s)

Communauté de communes du Mézinais

Pascal Legendre (t) Jean De Nadaillac (s)

Communauté de communes du Pays de Lauzun

Jean-Marie Lenzi (t) Emilien Roso (s)

Val de Garonne Agglomération

Gaëtan Malange (t) Charles Cillières (s)

Communauté de communes des Coteaux de l'Albret

Christian Planté (t) Olivier Campan (s)

Fumel Communauté

Christian Saint-Beat (t) Brigitte Picco (s)

Communauté de communes du Confluent

Jean-François Sauvaud (t)

Michel Masset (s)

Communauté de communes Lot et Tolzac

Gérard Stuyk (t) Dominique Bouissiere (s)

Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois

Marc Tranchard (t) Gilles Grosjean (s)

Communauté de communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Thierry Valette (t) Philippe Caze (s)

Représentants du Conseil départemental

Pierre Camani (t) Jacques Bilirir (t)

Clémence Brandolin-Robert (t)

Sophie Gargowitsch (t)

Christian Dezalos (s) Jean Dreuil (s)

Hélène Laulan (s) Jean-Pierre Moga (s)

Représentants du Conseil régional

Patrick Guillemoteau (t) Matthias Fekl (s)

Deux membres en cours de désignation suite aux élections régionales.

Représentants du Syndicat départemental d'électricité et d'énergie de Lot-et-Garonne

Guy Clua (t) Jean Gallardo (t)

Geneviève Le Lannic (s) Serge Lescombes (s)

LE DÉPARTEMENT ACCELÈRE !

1 ▶ La montée en débit du **réseau hertzien** d'ici fin 2016

jusqu'à
20
Mbit/s

Wimax, wifi max... Derrière ces appellations se cachent différentes technologies de transmission par voies hertziennes ou radio. Elles permettent de connecter en haut débit les particuliers et entreprises éloignés des autoroutes de l'information.

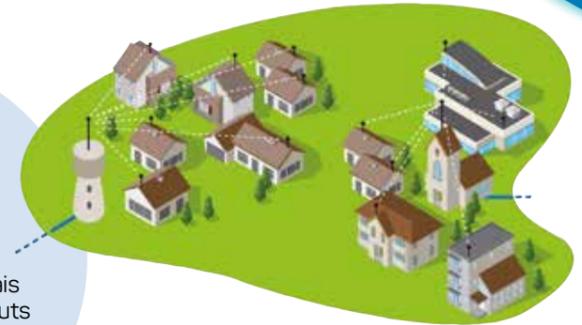
Il y dix ans, pour couvrir les zones blanches haut débit ADSL, le Département a choisi cette solution. Le réseau apporte aujourd'hui un service haut débit à plus de 3 000 abonnés mais propose des débits limités à 2 Mbit/s qui ne répondent plus aux usages actuels.

Ce réseau présente également des problèmes de fiabilité avec des coupures fréquentes du service. Le Département et le syndicat « Lot-et-Garonne numérique » ont donc engagé un vaste programme de sécurisation et de modernisation des réseaux hertziens faisant appel à une toute nouvelle technologie.

Cette opération, totalement déployée dans les 12 prochains mois, permettra de proposer de nouvelles offres avec des débits nettement supérieurs de 6, 12 ou même 20 Mbit/s.

INTERNET PAR VOIE HERTZIENNE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Au moyen d'antennes relais réparties sur des points hauts du territoire et diffusant le signal sur les antennes de réception des habitations.



NOUVELLE TECHNOLOGIE HERTZIENNE :
DES DÉBITS DE 6, 12 ET 20 MBIT/S À COURT TERME,
EN ATTENDANT L'ARRIVÉE PROGRESSIVE DE LA FIBRE OPTIQUE

Des partenaires départementaux experts de l'ingénierie pour accompagner le déploiement du très haut débit



Maître d'ouvrage du réseau électrique en Lot-et-Garonne depuis plus de quatre-vingt-dix ans, le syndicat départemental d'électricité et d'énergie dispose d'une grande expérience en matière de déploiement de réseaux sur le territoire. « Lot-et-Garonne numérique » s'appuie sur le SDEE pour l'assister dans sa maîtrise d'ouvrage.

Le patrimoine réseau aérien du SDEE47 pourra être en partie mobilisé afin de garantir un déploiement rapide à un coût limité.



Maître d'ouvrage public du réseau d'assainissement et de distribution de l'eau potable, le syndicat départemental « Eau 47 » apporte à « Lot-et-Garonne numérique » son soutien en termes d'ingénierie pour le déploiement des infrastructures du très haut débit.



Le Centre de Gestion est le partenaire des collectivités comme usagers des services numériques et comme fournisseurs de services numériques pour les administrés (e-administration, démarches dématérialisées...). A ce titre, il joue un rôle primordial pour accompagner les collectivités en parallèle du déploiement des infrastructures et développer ainsi les usages au bénéfice des habitants et des entreprises.

2 ▶ Le déploiement de la **fibre optique** à 10 ans

100
Mbit/s
et plus

En matière de très haut débit, le développement numérique du Lot-et-Garonne se caractérise par un scénario principalement axé sur le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH).

En l'état actuel du cadre légal mis en place par le gouvernement en 2010, l'intervention des opérateurs privés pour le déploiement d'un réseau très haut débit est réservée aux zones denses donc « rentables », dites zones « AMII* ».

Aussi, pour éviter que les zones rurales ne soient délaissées, le Département a créé le syndicat mixte « Lot-et-Garonne numérique ». Il a vocation à mettre en œuvre la couverture totale du Lot-et-Garonne en THD d'ici 10 ans et à mobiliser les financements nécessaires pour ce projet majeur.

Par souci d'équité territoriale, le Département a décidé de déployer la fibre optique en milieu rural au même rythme que les opérateurs privés en zone AMII. Il s'agit donc d'agir pour que 305 communes lot-et-garonnaises ne restent pas à la marge du progrès.

Sans l'intervention publique du syndicat mixte « Lot-et-Garonne numérique », **seules 14 communes lot-et-garonnaises sur 319 seraient couvertes en très haut débit** par les opérateurs privés à moyen terme.

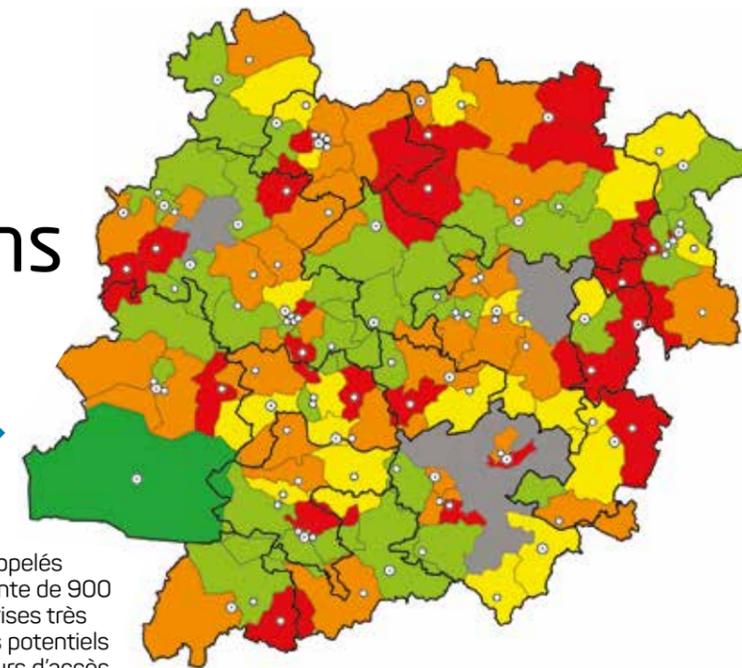
***LES ZONES DENSES, JUGÉES DONC « RENTABLES », SONT DÉNOMMÉES ZONES AMII.**

Le Lot-et-Garonne compte 3 zones AMII regroupant 14 communes.

- La ville de Marmande
- La ville de Villeneuve-sur-Lot
- La communauté d'Agglomération d'Agen dans son étendue au 1^{er} janvier 2011, soit 12 communes : Agen, Bajamont, Boé, Bon-Encontre, Colayrac-St-Cirq, Foulayronnes, Layrac, Le Passage, St-Hilaire-de-Lusignan, Sauvagnas, St-Caprais-de-Lerm et Lafox.

L'architecture du futur réseau à très haut débit ▶

Le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) découpe le département en secteurs appelés « plaques ». Chacune représente de 900 à 1 400 foyers à équiper de prises très haut débit et autant de clients potentiels pour les opérateurs fournisseurs d'accès. Chaque secteur est l'unité de base de construction du réseau fibre optique. Son dimensionnement (taille critique) permet d'optimiser les coûts de construction pour un modèle économique viable.



Limites d'EPCI
 Nœud de raccordement optique
 Point de mutualisation
 Zone AMII
Nombre de prises par plaques
 moins de 1000
 1000 - 1200
 1200 - 1300
 1300 - 1400
 1400 et plus
 Glossaire en dernière page

Pour lutter contre la fracture numérique : le syndicat mixte « Lot-et-Garonne numérique » s'engage à déployer la fibre optique au rythme d'**un foyer rural raccordé pour un foyer urbain.**

▶ PHASE 1 : 2016 - 2020

Lancement de la première phase de déploiement pour atteindre l'objectif de **18 000 prises très haut débit/an sur l'ensemble du territoire.**

▶ PHASE 2 : 2021 - 2026

Accélération du déploiement par l'initiative publique, notamment grâce à la commercialisation dès 2017 de l'offre fibre optique sur les premières prises très haut débit, qui permettra le remboursement de l'emprunt et « l'industrialisation » du déploiement. **135 000 prises très haut débit au total sur la seconde phase.**

LA FIBRE OPTIQUE, QUELS AVANTAGES ?

Les besoins en matière d'accès à internet et de débits doublent tous les 18 mois, et cette tendance va se poursuivre.

La fibre optique a une capacité « infinie ». Elle permet de faire passer tout internet entre l'Europe et les Etats-Unis aujourd'hui. La fibre offrira demain au moins 100 Mbit/s et dans 20 ans pourra offrir un débit encore 100 fois plus élevé sans avoir à réinvestir sur les réseaux !

L'investissement réalisé aujourd'hui couvre les besoins pour les 50 ans à venir, voire beaucoup plus.

Temps de téléchargement pour un fichier de 750 Mo

1 MINUTE pour un débit de **100 MBIT/S**

5 MINUTES pour un débit de **20 MBIT/S**

1 HEURE ENVIRON pour un débit de **2 MBIT/S**

Déploiement de la fibre optique en 47

Des financements exceptionnels pour un projet d'une ampleur sans équivalent

Le schéma de déploiement du très haut débit porté par le syndicat mixte démontre une capacité à mobiliser et fédérer les acteurs du territoire comme jamais auparavant. Il est le fruit d'un partenariat entre collectivités qui débouche sur de fortes capacités d'investissement.

Comme les grands chantiers des réseaux d'eau et d'électricité en leurs temps, cette dynamique publique donne la possibilité de répondre aux fortes attentes de la population et d'agir ainsi en faveur de la croissance et de l'attractivité du territoire.

Le plan de financement réalisé par le syndicat « Lot-et-Garonne numérique » constitue un levier considérable pour les collectivités. Ainsi, chaque année, pour 2 millions d'euros engagés par le Département, ce sont 13 millions d'euros qui seront investis par le syndicat sur nos territoires pendant 10 ans.

TÉMOIGNAGES

« A Villerséal, 1350 habitants, il ne se passe pas de semaine sans que je sois interpellé à propos d'Internet. Le succès de l'atelier numérique créé par l'association cantonale du pays villerséalais est frappant.

Celles et ceux qui envisagent de s'installer chez nous comme les entreprises déjà implantées ou les touristes de passage posent la même question : où en êtes-vous avec Internet ? Sans parler des services publics : la suppression des documents papier se généralise, avec pour conséquence des envois numériques qui nécessitent une connexion puissante. Ici, au nord du département, Internet est indispensable pour éviter le ralentissement des activités et maintenir la qualité de vie. La mobilisation de tous les acteurs du numérique au sein du syndicat mixte est une avancée majeure pour apporter ce service très attendu en limitant considérablement l'impact sur les finances locales. Une chance pour nos communes rurales ! »



Pierre-Henri Arnstam
Maire de Villerséal

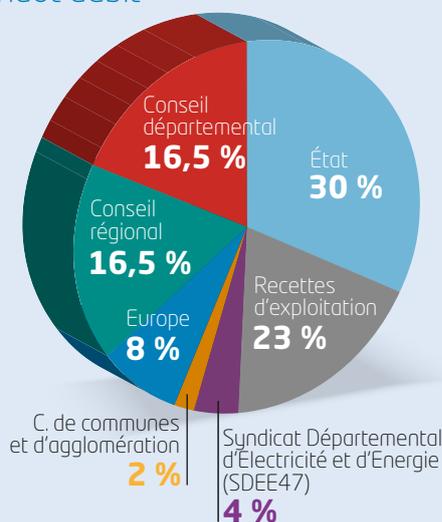
« Notre entreprise avait souscrit une offre haut débit classique qui ne donnait pas satisfaction. Or, nos activités nécessitent une connexion suffisamment rapide et fiable. Nous nous sommes donc tournés vers le Conseil départemental qui a étudié notre situation. Il nous a présenté une solution basée sur le renforcement du réseau hertzien et commercialisée par une société spécialisée dans l'accès à internet pour les entreprises. Cette réponse va nous permettre de faire face à court terme et d'envisager plus sereinement l'avenir, en attendant le déploiement de la fibre optique par le syndicat mixte "Lot-et-Garonne numérique" ! »



Yves Rigole
Directeur de l'agence Albret Garonne Alliance Forêt Bois

130 MILLIONS D'EUROS MOBILISÉS POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EN 10 ANS

Grâce au syndicat mixte, un plan de financement impliquant tous les acteurs du numérique pour déployer le très haut débit



Répartition des participations financières

Une participation des communautés de communes et d'agglomération réduite grâce à la mobilisation d'importants financements par le syndicat

Coût réel de construction (moyen) pour raccorder un foyer :
2 230 € / PRISE OPTIQUE

Coût résiduel à la charge de l'EPCI :
45 € / PRISE OPTIQUE

L'action du syndicat à l'échelon départemental assure un coût résiduel unique de 45 € par prise quel que soit le secteur.

Appel à projets des communautés de communes et communautés d'agglomération de Lot-et-Garonne

Le déploiement de la fibre optique entre dans sa phase opérationnelle. Les 16 communautés de communes et d'agglomération de Lot-et-Garonne en sont des acteurs essentiels et constituent l'échelon territorial de référence pour le déploiement.

L'appel à projets ouvert aux demandes de déploiement sur leur territoire est lancé en ce début d'année par le syndicat « Lot-et-Garonne numérique » selon le calendrier suivant :

JANVIER 2016

Lancement de l'appel à projets.

FÉVRIER 2016

Premiers dépôts de projets. Analyse des candidatures. Les dossiers sont étudiés et débattus dans l'objectif de concilier les différents projets.

FIN AVRIL 2016

Dépôt définitif des dossiers à la suite des concertations.

ÉTÉ 2016

Le comité syndical adopte un plan d'investissement intégrant les secteurs (plaques optiques) retenus.

2^e SEMESTRE 2016

Le syndicat mixte entreprend les études et travaux correspondant aux programmes d'investissements adoptés.

AQUITAINE THD : UNE STRUCTURE INÉDITE

La Région Aquitaine, les départements de Lot-et-Garonne, de Dordogne et des Landes ont créé la société publique locale régionale « Aquitaine THD » en mars 2015 : une première en France qui a vocation à s'ouvrir à la grande Région.

Cette société, en charge de la commercialisation des réseaux construits par les syndicats mixtes départementaux, permet aux acteurs publics du déploiement du très haut débit, notamment en zone rurale, de mutualiser compétences et ressources et de limiter les risques d'exploitation technique et commerciale.

L'étendue des territoires couverts et la commercialisation assurée par Aquitaine THD seront attractives pour les fournisseurs d'accès à Internet prêts à louer un réseau public construit au bénéfice des habitants des territoires ruraux. Un moyen de faire contrepoids face aux opérateurs privés qui ne couvrent en très haut débit à court terme que les zones denses donc « rentables ».

Glossaire

Fibre optique : câble composé de fils de silice de diamètre inférieur à celui d'un cheveu, qui permet le transport sous forme lumineuse de signaux analogiques ou numériques sur longue distance, sans perte.

ADSL : technologie utilisant les lignes téléphoniques cuivre classiques. Les débits varient suivant la distance de l'utilisateur au central téléphonique.

Débit montant : flux de données envoyé depuis la ligne, sur Internet. Par exemple, pour envoyer des e-mails, partager ou sauvegarder des fichiers.

Débit descendant : flux de données Internet reçu sur la ligne. Il conditionne la rapidité à laquelle on surfe sur Internet. Plus les débits (descendant et montant) sont puissants, plus la connexion Internet est rapide.

Réseau hertzien : transmission d'informations par ondes radio.

Réseau cuivre : réseau téléphonique classique de l'opérateur historique.

AMII : Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement. Les zones rentables, dites zones AMII, mises en place par le gouvernement en 2010, sont réservées aux opérateurs privés. Les collectivités ne peuvent pas intervenir sur ces zones.

FTTH : Fiber To The Home - Fibre jusqu'à l'abonné.

PM : Point de Mutualisation. Lieu où s'effectue la connexion entre les fibres optiques des abonnés d'une même habitation ou d'un groupe d'habitation et les fibres optiques des opérateurs commerciaux.

NRO : Nœud de Raccordement Optique. Lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier ou d'une même ville.

Prise (optique) : située au sein de l'habitation, cette prise ressemblant à une prise téléphonique permet de brancher la box de réception du très haut débit par fibre optique.

Contact

LOT-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

1633 Avenue du Général Leclerc

Hôtel du Département - 47000 Agen

Téléphone : 05 53 69 46 83

e-mail : thd47@lotetgaronne.fr

Lot-et-Garonne
numérique